

**CONCERTATION DU SCoT métropole du GRAND PARIS**  
**NOTE D'OPPORTUNITE 17 JUILLET 2018**

**Contexte :** La concertation du SCoT de la métropole du Grand Paris est l'occasion d'apporter un éclairage sur les **conséquences négatives directes des effets du bétonnage** pour les habitants de Chaville et plus largement pour la petite couronne parisienne. Le cadre de vie, la santé humaine, les écosystèmes sont très altérés dans un espace de plus en plus contraint. Dans ce contexte, les associations locales appellent à la vigilance sur un nombre de points fondamentaux.

**Auteur :** Brigitte Compain-Murez, vice-présidente de l'Association Chaville Parc Lefebvre à Chaville, Ingénieur-chercheur villes et territoires durables

---

La question du bétonnage qui s'intensifie aux quatre coins de la commune est au cœur du débat et ne laisse depuis quelques années aucun répit aux habitants de Chaville. Ce phénomène, qui n'est pas propre à Chaville, induit une augmentation des nuisances, aggrave l'ensemble des écosystèmes urbains et modifie en profondeur un paysage urbain caractéristique de l'ouest parisien constitué de pavillons, souvent patrimoniaux et leurs jardins, d'alignements d'arbres sur les avenues, d'axes principaux diversement urbanisés (très dense en allant vers Sèvres, plus verts en allant sur Viroflay). Le changement profond du tissu urbain qui s'opère impacte non seulement un paysage de qualité, la fonctionnalité des services urbains et périphériques, mais bien évidemment la santé humaine (affections directes et stress) et celle des enfants en particulier.

Dans le cadre de la concertation du SCoT du grand Paris et d'actions futures de communication conjointes entre associations, il a été décidé de soulever **un certain nombre de points directement liés aux conséquences du bétonnage et de la densification outrancière.**

Voyons-ci après au registre des nuisances sur les écosystèmes et santé humaine, des pertes de fonctionnalité et d'aménités, quelques points importants (non exhaustifs) :

➤ **QUALITE DE L'AIR ET SANTE**

Depuis la loi sur l'air de 1996 de Mme Corinne Lepage, la France n'est pas, plus de 20 ans après, à la hauteur des enjeux sanitaires qu'elle devrait remplir. La commission européenne rappelait encore ses obligations à la France en termes de qualité de l'air en début d'année 2018. **L'Île de France, Paris et petite couronne parisienne font partie des zones critiques.** Si la France est aujourd'hui poursuivie en justice par Bruxelles, il n'en demeure pas moins que **l'air de nos communes est dangereux à la santé humaine. Les phénomènes de bétonisation et de densification que l'on connaît actuellement accentuent davantage la circulation automobile et les risques sanitaires.** Parmi les polluants, il y a les particules fines mais également le dioxyde d'azote très dangereux notamment lorsqu'on fait du sport en respirant par la bouche. Dans ce cas précis, les polluants entrent directement dans l'organisme sans passer par les barrières nasales. Les stades situés près des axes importants sont des aires de haute pollution pour la santé humaine. De même que la C. E. poursuit la France, une question peut se poser : **Faudrait-il poursuivre les municipalités bétonneuses qui aggravent le problème de la dégradation de l'air que l'on respire ?** Et l'on sait que dans l'état actuel des choses, nous ne sommes pas du tout près à sortir de l'utilisation de l'automobile avant de très nombreuses décennies.

<http://www.europe1.fr/societe/ile-de-france-les-normes-de-pollution-de-lair-pas-respectees-en-2017-3612653>

[http://www.liberation.fr/france/2018/03/28/pollution-de-l-air-l-alerte-des-medecins-et-des-ong\\_1639283](http://www.liberation.fr/france/2018/03/28/pollution-de-l-air-l-alerte-des-medecins-et-des-ong_1639283)

### ➤ AUGMENTATION DES ILOTS DE CHALEUR et SANTE

**Le phénomène des îlots de chaleur est connu en milieu urbain dense :** « *Un îlot de chaleur urbain est un secteur urbanisé où les températures sont plus élevées que dans les secteurs environnants. Il est le résultat des choix d'aménagement des milieux de vie, notamment la minéralisation des surfaces. Cet enjeu local est préoccupant pour les villes puisqu'il entraîne de nombreuses conséquences néfastes, entre autres sur la santé* ». <http://collectivitesviables.org/articles/ilots-de-chaleur-urbains.aspx>

**Le bétonnage accentue le phénomène des îlots de chaleur** qui est directement **préjudiciable à la santé humaine** tandis que la préservation des espaces verts et jardins des secteurs pavillonnaires est bénéfique aux écosystèmes urbains dans un contexte de réchauffement climatique et donc à la santé humaine. Chaville doit prendre en compte ces questions de qualité des écosystèmes au regard de la santé et du bien-être de ses habitants.

### ➤ CONGESTION DES RESEAUX DE CIRCULATION AUTOMOBILE ET SANTE

Aux heures de pointe, toutes les communes d'Ile-de-France, de la petite couronne et de Chaville sont touchées par **d'importants pics de pollution produits par les flux automobile**. La congestion des réseaux de circulation automobile touche la **santé des personnes** par les pollutions générées bien sûr mais aussi par le **stress et la fatigue** occasionnés par les bouchons (les deux accumulés peuvent altérer la santé mentale des actifs d'après des travaux universitaires). Plusieurs centaines de kilomètres de bouchons en région parisienne sont comptabilisés chaque jour dont les embouteillages sur les axes chavillois et dans la proximité sur la N118 et l'A 86 où l'air est particulièrement vicié. **La densification augmente la congestion des réseaux de circulation automobile et les risques sur la santé humaine.** Des comptages sur les flux seraient très éloquentes à ce sujet.

### ➤ SATURATION DES RESEAUX DE TRANSPORTS COLLECTIFS ET SANTE

La saturation des réseaux de transports collectifs d'Ile-de-France est un phénomène connu. Avec la densification et l'arrivée du tramway à Viroflay, Chaville est également touchée par cette saturation. **Généralement, la création de nouvelles lignes ne permet en rien d'augmenter le confort des voyageurs puisque le but pour les acteurs du grand Paris est de bétonner le plus possible sur tout le parcours d'une nouvelle ligne.** D'autres lignes de train en correspondance se trouvent aussitôt saturées et beaucoup plus qu'auparavant. Aussi, après 8 heures du matin, par exemple, il est devenu impossible d'avoir une place assise dans le train allant de Chaville à Saint-Lazare. Les voyageurs du T6 changent de gare pour aller à la Défense ou à Saint-Lazare. Voyager debout dans la promiscuité pour aller travailler est épuisant. Jour après jour, les actifs s'épuisent et leur santé s'érode. La densification est une cause directe de ces nuisances. Depuis Chaville rive droite, il faudrait pouvoir aller jusqu'au terminus, à Versailles, pour s'asseoir et voyager jusqu'à Saint-Lazare le mieux possible !

## RISQUES

### ➤ **INONDATIONS**

L'artificialisation des sols par la bétonisation a des conséquences de plus en plus graves sur l'écoulement de l'eau comme nous alerte l'actualité. A la faveur du réchauffement climatique, ces phénomènes d'inondations soudaines et intenses seront de plus en plus fréquents. (voir déroulement d'un RER en juin 2018). **Plus le béton laisse place à la pleine terre** (jardins, espaces verts, terrains de sport...) **et plus les dangers d'inondation en milieu urbain sont importants** et peuvent s'avérer extrêmement dangereux. La

pleine terre est non seulement un puits de carbone mais c'est aussi une excellente éponge pour les eaux de ruissellement.

### ➤ DOMMAGES COLLATERAUX

Ce type de dommage survient sur les constructions existantes et pavillons anciens lors des chantiers de grandes constructions. Les creusements gigantesques des nouvelles constructions occasionnent des fissures, voire même des risques irréversibles sur l'environnement. Faudrait-il que les habitants fassent passer des experts VERITAS à leurs frais avant le début de chantiers importants pour attester de la qualité de leurs maisons ? Les risques géologiques sont également à prendre en compte.

## FONCTIONNALITE

### ➤ BETONNISATION ET PERTE DE PLACES DE STATIONNEMENT POUR LE RIVERAINS

Une ville durable est une ville qui offre des services à ses habitants. Dans cet optique, elle a à minima le devoir de réfléchir à ne pas retrancher des services à ces derniers. **Or, le tour que prend l'urbanisation aux quatre coins de Chaville, diminue notablement les places de stationnement des riverains.** Lorsqu'un nouvel immeuble émerge avec **50 appartements, ce sont 100 véhicules** de plus qui viennent non seulement **polluer davantage** un environnement déjà bien atteint mais ce sont dans le même temps des **places de stationnement en moins**. En effet, les nouvelles constructions ne proposent jamais autant de place de stationnement que d'automobiles par foyer. Il serait question que le parking public de la gare rive droite disparaisse sous le béton d'une nouvelle construction. Cette situation est inacceptable au regard des services rendus par cet aménagement situé de surcroît tout près de la gare. En journée et également le soir, des dizaines de riverains chavillois peuvent profiter des services rendus par cet aire de stationnement publics et c'est bien normal. Ils paient aussi des impôts.

## AMENITES

### ➤ PERTE DE PATRIMOINE, DE PAYSAGES ET BANALISATION DU CADRE DE VIE

La frénésie du béton ne se contente pas d'atteindre nos santés et celles des écosystèmes urbains. Elle frappe de plein fouet notre **patrimoine et nos paysages**. De nombreuses maisons de caractère, en pierre meulière, possédant des jardins, véritables espaces de respiration urbains, tombent incessamment sous les assauts des pelleteuses. Ce sont des pertes d'aménités immenses pour les habitants. Or la France a signé la Convention Européenne du Paysage en 2000 avec 29 autres pays européens. **« La Convention européenne du paysage a d'abord pour ambition de conduire les Etats à instituer une politique nationale en matière de paysage qui ne se limite pas à la protection des paysages exceptionnels mais prend en considération également les paysages quotidiens. »**

A ce titre, **Chaville doit prendre en compte la dimension paysagère** apportée par son patrimoine dans le cadre de « plans de paysage » et des documents d'urbanisme afin de respecter l'identité et l'âme de la ville. Les programmes d'immobilier successifs ont l'effet inverse. <https://www.coe.int/fr/web/landscape/reference-texts>

### ➤ PERTE DES TRAMES VERTES ET DE LA BIODIVERSITE

**L'effondrement de la biodiversité et notamment celle des populations d'oiseaux est une réalité qui touche l'Ile-de-France.** La sonnette d'alarme a été tirée encore en début d'année 2018. Le bétonnage de la pleine terre détruit les jardins et toute la biodiversité avec. **Les zones pavillonnaires et leurs jardins mis bout à bout constituent des trames vertes favorables à la biodiversité.** C'est même parfois dans ces zones que l'on trouve davantage de

biodiversité que dans les zones agricoles intensives. Ce potentiel doit-être à ce titre, valorisé à travers les documents d'urbanisme et des actions de communication auprès des habitants peuvent être conduites afin de développer la petite faune des jardins. Les espaces de respiration et réservoirs de biodiversités que représentent les jardins privés bénéficient à l'ensemble des habitants. Cette biodiversité peut d'ailleurs être considérablement développée dans la mesure où des conseils sont diffusés aux propriétaires de jardins.

[https://www.letemps.ch/sciences/zones-villas-nouvelles-frontieres-combat-biodiversite?utm\\_source=facebook&utm\\_medium=share&utm\\_campaign=article](https://www.letemps.ch/sciences/zones-villas-nouvelles-frontieres-combat-biodiversite?utm_source=facebook&utm_medium=share&utm_campaign=article)

## POUR CONCLURE

L'appétence pour le bétonnage occasionne des nuisances sévères en cascade sur des infrastructures routières et de transports collectifs saturées, sur la perte de patrimoine bâti et naturel, sur l'effondrement de la biodiversité et sur la santé des personnes. Par conséquent, nous pensons que les aspects décrits ci-dessus doivent être portés à la connaissance du plus grand nombre de Chavillois et venir enrichir la concertation du SCoT métropolitain afin d'être pris en compte dans les documents d'urbanisme ultérieurs (PLU intercommunaux, Plan climat...).

Densifier et verticaliser relève de modèles technocratiques d'ordre comptable. Or, les villes sont habitées par des personnes humaines qui ont aussi démocratiquement leur mot à dire sur leurs cadres de vie quotidiens. A ce sujet, les citoyens sont largement laissés de côté. Le projet urbain doit être appréhendé dans sa globalité, c'est-à-dire, non seulement intra-muros mais également extra-muros.

En outre, le développement durable est basé également sur une notion d'équité avec les territoires et villes moyennes périphériques d'Ile-de-France dont certaines, même bien desservies par le rail et les technologies numériques, continuent à perdre des habitants pour l'instant. Ces territoires possèdent de vastes espaces à requalifier, c'est notamment le cas des entrées de villes jalonnées de hangars commerciaux « *boîtes à chaussures* » qui deviendront à terme de nouvelles polycentralités urbaines.

Le développement durable n'est pas qu'un concept appliqué à la communication et à des actions insignifiantes. En termes d'attractivité urbaine, le schéma que l'on tente d'imposer aux habitants de la petite couronne et de Chaville ne sera pas pérenne à moyen terme. D'autres aires urbaines au plan national présentent des atouts de villes « désirables ». Au plan européen et international, la région Ile-de-France est déjà largement supplantée par d'autres métropoles.

**Une vision d'ensemble semble échapper au projet du Grand Paris prioritairement axé sur le nombre d'habitants à entasser et le poids économique à obtenir.** Or rivaliser avec d'autres aires urbaines internationales repose aussi sur des facteurs qualitatifs différenciant comme la qualité du cadre de vie. En outre, le prix des logements franciliens est de moins en moins accessible même à la classe moyenne haute qui, à la faveur des technologies numériques, pourra de plus en plus vivre confortablement dans d'autres territoires. Le déclassement social touche un segment de plus en plus important de jeunes diplômés. Plus près de nous, continuer d'artificialiser les sols et bétonner fera, à terme, perdre son potentiel d'attractivité à Chaville.